

Transports scolaires Rentrée 2019 : Un nouveau prestataire et un nouveau site web

Le transport scolaire est désormais organisé par la CA3B sur l'ensemble des communes de la Communauté de l'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est un nouveau prestataire KEOLIS. **Le service des lignes scolaires de l'agglomération du Grand Bassin de Bourg en Bresse devient Rubis'Junior.**

Pour bénéficier du service **Rubis'Junior**, il suffit de souscrire à l'abonnement 1 Aller/Retour par jour scolaire (frais de dossier 20 €) en se connectant à la plateforme d'inscriptions www.rubisjunior.grandbourg.fr.

Les inscriptions aux transports scolaires seront ouvertes **à partir du 17 juin 2019**. Les élèves devront s'inscrire avant le 15 juillet 2019 pour être en règle pour la rentrée.

Deux possibilités d'inscription au service :

- L'élève dispose déjà d'une carte OÙRA! et a souscrit à un abonnement 1 Aller/Retour par jour scolaire en 2018.

Dans ce cas, il conserve sa carte qui est valable 5 ans à compter de sa date de création et rechargeable. Lors de l'inscription, il contrôle sa fiche client, apporte les modifications nécessaires, règle les 20 € de frais de dossier et valide la commande. L'abonnement sera chargé à distance sur la carte de l'élève s'il circule sur une des lignes du réseau de bus urbain ou il recevra à domicile une vignette à coller sur sa carte OÙRA! s'il circule sur un circuit scolaire dédié.

Attention, si l'élève a perdu sa carte OÙRA!, il est nécessaire au préalable d'établir un duplicata de sa carte à 8 € à l'Agence Grand Bourg Mobilités* pour pouvoir souscrire au service Rubis Junior.

- L'élève ne dispose pas d'une carte OÙRA

Dans ce second cas, il s'inscrit sur la plateforme, suit les instructions, joint les pièces justificatives, règle les 20 € de frais de dossier et valide sa commande. Il recevra sa carte chargée ou équipée d'une vignette à son domicile.

NB : Pour les abonnements TER, il est obligatoire de se rendre à l'Agence Grand Bourg Mobilités. Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse se charge des démarches auprès de la SNCF. Le coût reste de 20 €.*

Si les inscriptions sont réalisées avant le 15 juillet 2019, les titres seront chargés ou les cartes envoyées à domicile avant la rentrée. Passé ce délai, les titres pourront être chargés ou envoyés au domicile après la rentrée.

L'ensemble des arrêts, lignes et horaires scolaires sont disponibles sur www.rubisjunior.grandbourg.fr à partir du 17 juin.

Pour les familles qui n'ont pas accès à internet ou qui ne possèdent pas de carte bancaire, les familles pourront remplir le document papier.

*** Agence Grand Bourg Mobilités**

2, rue du 19 mars 1962

01 000 Bourg en Bresse

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h15

- Le mercredi de 9h à 18h15

- Samedi de 9h à 12h15

Vous pouvez également vous adresser au secrétariat de la Mairie de Jasseron, dans le cas où les familles n'auraient pas d'accès Internet.